

CHAPITRE 33

PERMIS DE CONDUIRE NATIONAUX EUROPÉEN

ANNEXES

UNION EUROPÉENNE - MALTE

Adresse où renvoyer les permis échangés:



voir tableau

http://mobilit.belgium.be/fr/circulationroutiere/permis_de_conduire/permis_de_conduire_etrangers/permis_europeens

CONTENU

	TITRE	PAGE
I.	MODÈLES DE PERMIS DE CONDUIRE	2
II.	MALTE – M1	3
1.	Modèle	3
2.	Tableau d'équivalence des catégories – M1	3
3.	Informations complémentaires	3
III.	MALTE – M2	4
1.	Modèle	4
2.	Tableau d'équivalence des catégories – M2	4
3.	Informations complémentaires	5

I. MODÈLES DE PERMIS DE CONDUIRE

RÉFÉRENCE DU PERMIS DE CONDUIRE	IMAGE	DÉLIVRÉ À PARTIR DE	DÉLIVRÉ JUSQU'À	VALIDITÉ DU DOCUMENT
M1		01/07/1991	31/12/2000	10 ans
M2		01/01/2001	Délivré actuellement	10 ans

II. MALTE – M1

1. MODÈLE



Document de six pages sur papier rose plié, mesurant 221 × 100 mm (déplié), délivré à partir de juillet 1991.

2. TABLEAU D'ÉQUIVALENCE DES CATÉGORIES – M1

CATÉGORIE ÉTRANGÈRE	CATÉGORIES CORRESPONDANTES
A	A, A1
B	B, BE
C	C, CE, C1, C1E
D	D, DE, D1, D1E

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le permis est imprimé en maltais et en anglais. C'est un document doté d'un numéro de série des deux côtés, recouvert des petits emblèmes de la police de Malte. Un emblème plus grand est gravé à cheval sur la photographie et le permis, et on peut voir un grand emblème maltais dans la grande case centrale par-dessus le numéro de série.

III. MALTE – M2

1. MODÈLE

CARTE PLASTIQUE AVEC FOTO	CONTREPARTIE PERMIS DE CONDUIRE
	
<p>Carte plastique rose avec photo, mesurant 85,4 x 54 mm (format carte d'identité), délivré à partir de 01/01/2001 et conforme à la directive 91/439/CEE.</p>	

2. TABLEAU D'ÉQUIVALENCE DES CATÉGORIES – M2

CATÉGORIE ÉTRANGÈRE	CATÉGORIES CORRESPONDANTES
-	AM
A1	A1
A	A2
A+	A
B1	B 73
B	B
BE	BE
C1	C1
C1E	C1E
C	C
CE	CE
D1	D1
D1E	D1E
F	-
G	-

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le permis de conduire est constitué de deux parties, la carte plastique avec photo et la contrepartie permis. La carte photo présente la photo du titulaire du permis, ses coordonnées, sa signature et ses permis. L'autre partie accompagne le permis de conduire et contient un numéro de série, les coordonnées personnelles du conducteur, le numéro du permis, la signature numérisée du titulaire, les permis accordés, la date de validité, des codes d'information, les points de pénalité, les dates de validité du permis pour les titulaires de plus de 70 ans, et d'autres informations pertinentes. La partie inférieure sert de récépissé pour l'obtention du permis. Au verso de la contrepartie sont indiquées l'adresse de l'organisme ayant délivré le permis, les catégories de permis validées et la description des codes d'information nationaux et européens.

En ce qui concerne les caractéristiques de sécurité du permis, il s'agit d'une carte photo souple et très solide (style carte de crédit) sensible à la lumière ultraviolette. Au recto de la carte, au centre, on peut voir une croix de Malte rose. Les mots «Driving Licence», traduits dans les langues des États membres de l'UE (sans espaces entre les mots) se répètent en lignes courbes sur la majeure partie du recto. La carte affiche également une image fantôme du titulaire et la lettre M avec 12 étoiles jaunes inscrites en micro-caractères autour du carré bleu. Au verso, à gauche, on peut voir 5 emblèmes maltais en relief. D'autres lignes avec les mots «Driving Licences» sont visibles sur l'ensemble du verso. Les catégories, leurs dates de validité et d'autres informations sont également affichées au verso de la carte. La contrepartie est un document de couleur jaune (auparavant bleu et rose) orné d'un filigrane. Le numéro de série est affiché en haut à droite sous le logo officiel. Le numéro de série est également présent sur le récépissé.